

Paris, le 11 octobre 2017

## Dispositif des Correspondants TPE Banque de France : 2000 entreprises accompagnées en un an

Mis en place fin septembre 2016, <u>le dispositif des correspondants TPE</u> a pour objectif d'accueillir et d'orienter les dirigeants de très petites entreprises (TPE) vers les organismes ou les interlocuteurs appropriés, afin de répondre à leurs besoins durant les différentes étapes de la vie de leur société.

26 conventions ont à cet égard été signées depuis un an entre les correspondants TPE de la Banque de France et les grands réseaux professionnels. Au-delà des partenariats nationaux, de nombreux contacts ont été noués au niveau local, avec les organismes professionnels, les réseaux associatifs, les fédérations patronales, ou encore les banques.

Un an après, les résultats sont au rendez-vous : plus de 2000 TPE ont bénéficié de ce service gratuit, accompagnées par les 102 correspondants présents en Métropole (96) et en Outre-Mer (6) et 88 % des dirigeants accueillis se déclarent satisfaits du service proposé. Parmi ces TPE, quatre sur cinq comptent moins de 4 salariés, et une majorité (57 %) réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 200 000 euros. Elles sont essentiellement issues du commerce (30 %), de la construction (20 %) et des services aux entreprises et aux personnes (20 %).

Près de la moitié (47 %) des dirigeants ont bénéficié du dispositif pour répondre à un besoin d'accompagnement dans la gestion de leurs financements, environ un sur six pour un soutien dans la gestion du quotidien (15 %) et un sur sept au moment de la création de leur entreprise ou pour le traitement de difficultés financières (13 %).

La Banque de France propose des services diversifiés aux entreprises, et en particulier aux dirigeants de TPE, un engagement que François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France tient à réaffirmer : « La Banque de France est résolument engagée auprès des TPE et cet engagement va se poursuivre. Les 3 millions de TPE françaises emploient 20 % des salariés. Elles sont un véritable enjeu pour la croissance et l'emploi. Or, celles-ci sont confrontées à des difficultés spécifiques qui justifient que l'on mette en place un accompagnement adapté. »

## Depuis le 29 septembre 2016, les dirigeants de TPE peuvent joindre leur Correspondant TPE via :

Un numéro unique : 0 800 083 208

Une adresse mail : <u>TPEnumérodedépartement@banque-france.fr</u>

Exemple: <u>TPE06@banque-france.fr</u> pour les dirigeants de TPE des Alpes-Maritimes

qui souhaitent contacter leur Correspondant TPE.

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous f in L

## **Contact Presse:**